

GénéaRhuys-Gazette



Numéro 07 – avril 2026

Sommaire Gazette n°7

Le mot du Président	p 1-2
Actualité généalogique : Flash Info	p 2-3
Entre nous : entretien avec Marie-Claude STERVINOU	p 4-5
Un vieux métier : le vendeur de merlette	p 5-6
La vie quotidienne de nos ancêtres : le dernier repas de Louis XVI	p 6-7
Les surprises de nos arbres : les changements de noms	p 8
A conserver : Le Calendrier Républicain	p 9
Généalogie numérique : de Windows 10 à Windows 11	p 10
Concours	p 11
Entraide, bibliothèque	p 11



Le mot du Président

L'arrivée du printemps en presqu'île de Rhuys apporte son lot de nouveautés dans nos paysages urbains et ruraux. Il en est de même dans la vie du Cercle Généalogique de Rhuys.

Ce n°7 de la gazette montre que maintenant cette publication est bien intégrée à notre fonctionnement. J'en profite pour remercier Françoise, aidée par Marie- Hélène (ancienne secrétaire de l'association) qui gère efficacement cette activité.

Mes remerciements vont aussi à son comité de lecture, et une attention particulière pour Marie-Claude en charge du design. Le format court utilisé distingue notre gazette de bien d'autres publications généalogiques. C'est un choix qui se justifie par le souhait d'être accessible à tous y compris pour des lecteurs non généalogistes. Il permet aussi à plusieurs d'entre vous d'apporter leur contribution. Je vous en remercie d'ailleurs et invite toutes les lectrices et tous les lecteurs à proposer leurs « histoires d'ancêtres ».

L'année 2026 a commencé par la mise en place d'une nouvelle formation : celle du samedi après-midi 15 h à 17 h. Elle est destinée prioritairement à celles et ceux qui ne peuvent se libérer les autres jours de la semaine, notamment les actifs. Merci à ceux d'entre vous qui viennent apporter leur expertise aux débutants le samedi. Nous avions repéré ce besoin lors des forums des associations et au cours de nos expositions de l'été. Je souhaite une longue vie à cette nouvelle activité.

Les nombreux piratages dont a été victime notre site internet « cgrhuys56.org » nous conduisent à mettre en œuvre une profonde mutation de ce site. En plus d'une meilleure sécurisation, nous allons lui donner un « coup de jeune » avec une présentation plus moderne. J'espère que vous apprécierez son nouveau design qui sera disponible dans quelques mois.

Nos différentes formations ne pourraient avoir lieu sans l'expertise et l'enthousiasme de nos bénévoles. J'en profite pour les remercier et les assurer que bien d'autres associations généalogiques nous envient cette capacité à mettre à disposition un tel savoir généalogique et pédagogique. À ce jour, nous avons rédigé et publié plus de 700 fiches méthodologiques. Nous sommes la seule association à capitaliser un tel savoir-faire et surtout à l'avoir formalisé par des fiches.

Le CGR est membre de la FFG (Fédération Française de Généalogie), laquelle se préoccupe de l'avenir des associations comme la nôtre. C'est pourquoi elle nous propose de répondre à un questionnaire sur nos pratiques et nos moyens de fonctionnement. Nous apporterons notre participation à cette réflexion et nous montrerons notre savoir-faire. Vous pouvez également bénéficier de l'information éditée par la FFG, notamment du dictionnaire des termes rencontrés dans les documents que nous utilisons :
lien https://www.genefede.eu/dictionnaire-de-genealogie/.

Notre activité ne se limite pas à des travaux individuels de recherche, notre démarche est aussi collective. C'est ainsi que cette année encore, vous êtes invités à participer au Challenge AàZ. Le thème sera les prénoms atypiques comme Napoléon ou Marquise. Proposez-nous votre texte, il sera publié en novembre

(lien : https://cgrhuys56.org/index.php/challenge-aaz-2026/).

Entre-temps, vous serez sollicités pour notre exposition de l'été qui se tiendra à St Gildas-de-Rhuys du 13 au 16 août sur le thème des « Personnalités remarquables de la Presqu'île de Rhuys ».

Je vous souhaite un bon printemps généalogique.

Jean-Pierre MAZERY



Actualités généalogiques

Flash Info

Les généalogistes passeront-ils à la caisse ?
Un amendement passé inaperçu lors du vote des recettes budgétaires : taxer les généalogistes. Selon une source bien informée, seuls les généalogistes « amateurs » (environ 10 millions) seront concernés par cette disposition.

Pour mieux faire « passer la pilule », une partie de cette taxe sera reversée aux Archives Départementales, afin d'aider ces dernières à numériser plus vite et raccourcir le temps d'attente des mises en lignes des documents. La note précise également que toutes les « AD » devront avoir numérisé avant fin 2026, les actes d'Etat Civil, tables de succession, recensement et fiches militaires jusqu'en 1924. Souhaitons que cela se réalise !

Lors de la première lecture de cette proposition, les députés sont « vent-debout » contre cette taxe (les élections approchent), de plus le gouvernement s'est engagé à ne créer aucun nouvel impôt, aucune nouvelle taxe, la France étant déjà le pays d'Europe le plus taxé. Un député de la majorité tente de parler d'un impôt exceptionnel afin de rétablir l'équilibre des finances publiques.

L'hémicycle s'enflamme, il n'est pas question de parler d'impôts ou de taxes exceptionnelles. Tous les députés se souviennent de la CRDS, créée en 1996 pour une durée 13 ans. Vingt-neuf après elle existe toujours !

Un député de droite propose timidement de mettre en place une « redevance », puisqu'une partie des sommes récoltées ira aux AD. Là également c'est un « tollé » général. Les « vieux briscards » du Palais Bourbon n'ont pas oublié le « coup de la vignette auto » qui devait aider les anciens qui n'en ont pas vu la couleur, sinon celle de la vignette apposée sur le pare-brise des automobiles.

Un centriste propose une « CSG départementale » en fonction de l'activité des recherches généalogiques faites dans le département en question. Toute la classe politique s'insurge contre ce projet, décrétant qu'une fois de plus, cet argent servira tout simplement à combler le « tonneau des Danaïdes » sans que les généalogistes amateurs puissent profiter de cet avantage compte tenu que la politique de numérisation, de mise en ligne est laissée à la libre appréciation des services d'archives et de leur tutelle (Conseil Départemental, Conseil Municipal...).

Ne pouvant trouver un terrain d'entente, les élus décident de faire appel directement « aux têtes d'œuf » de Bercy. Le Ministre des Finances refuse que ses services prennent en charge cette étude sous le prétexte que cela revient à trouver la quadrature du cercle ! Devant le refus de Bercy, les députés décident de faire appel à l'IA (Intelligence Artificielle), en excluant les mots : impôts, taxes, redevance, CGA (Contribution Généalogique Amateur).

Dans les minutes qui suivent, l'IA trouve la solution, « l'EPG » (Écot Participatif pour la Généalogie). Bingo ! L'écot ne peut être assimilé aux impôts, taxes, redevances ou prélèvements obligatoires… Puisque qu'un écot est la quote-part pour une dépense commune, en l'occurrence l'amélioration des services en ligne. L'IA est formidable !

Chaque rapporteur de groupe est appelé à s'exprimer avant le vote. La droite, la gauche, le centre, tous sont unanimes pour la mise en place de cette « EPG », excepté un rapporteur indépendant qui s'exprime dans ces termes.

Je cite :
Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,
Avant de voter « l'EPG », il serait bon de réfléchir sérieusement sur les capacités de l'IA. Ne serait-il pas utile pour une fois dans cet hémicycle de faire appel à l'IN (l'Intelligence Naturelle), dont nous a doté le créateur, transmise de génération en génération depuis la nuit des temps ? L'IA ne fait que trouver une expression.

Quel est pour nos concitoyens la différence entre impôts, taxes, redevances et contributions, si non que ce soit toujours une ponction fiscale. Ils n'ont pas besoin de « l'IA » pour comprendre cela, leur « IN » est suffisamment développée pour interpréter qu'une fois de plus ils vont être imposés.

Je propose donc de ne pas voter ce texte tel que le préconise l'IA.

Prouvons que notre « IN » est plus experte que « l'IA ».

Je vous propose donc de revoir la question en créant une commission qui se réunira le ***1er avril.***

La Plume



Entre nous

Entretien avec Marie-Claude STERVINOU

Marie-Claude commence sa généalogie en 2015, l'idée revient au moment de la retraite. En 1990, elle part en Egypte, car c'est une Passionnée de l'Egypte Antique, « avec un grand P ». Au pied de la montagne sacrée surplombant la Vallée des Rois, elle est attirée, comme aimantée et comme si on lui disait de rester. Après réflexion, elle s'étonne du phénomène et se dit que peut-être un ancêtre est allé là-bas.

Alors le démon de la généalogie l'a capturée, et elle a cherché, parfois 8 heures par jour, pour trouver cet ancêtre. Celui-ci aurait pu participer à la campagne d'Egypte de Napoléon. Elle plonge dans les livres d'histoires, internet, Gallica, regarde les reportages. Ces recherches lui permettent de trouver 2 soldats de la Campagne de Russie de Napoléon. Puis un jour apparait « Guillemette de Créquy, la batarde », une ascendante directe de sa grand-mère maternelle. Et voilà, elle a mis au jour des branches nobles, dans les Hauts-de-France qui l'emmèneront jusqu'aux croisades, avec deux croisés à Constantinople et un autre en Crète, et trois aussi en Egypte. *Bingo*

Pour remettre un peu d'ordre dans toutes ses découvertes, Marie-Claude change récemment sa manière de chercher et surtout de classer tous ces renseignements. Elle travaille par patronyme et famille noble. Lorsqu'elle trouve une période intéressante ou des faits particuliers (batailles, évènements, géographie, vieux métiers, …), elle fait un topo, qu'elle met de côté, afin de l'intégrer dans le livret correspondant qu'elle détaille pour chaque patronyme (Pruvost, Sauvage, Ruyffelaere, de Ponthieu, de Créquy …), noms du nord de la France et de Belgique.

Mais revenons à Guillemette. Elle est née dans une famille noble du Pas de Calais en 1520. Cette famille traverse plusieurs siècles, et on remonte jusqu'aux années 800, ce qui est remarquable. Marie-Claude cherche partout, GENEANET, GALLICA, internet bien sûr sans avoir d'actes, mais en se référant à bon nombre de livres d'histoire qui parlent de ces familles.

L'histoire et la géographie des Hauts de France, tourmentés, devenus Belges, occupés par les Allemands pendant les guerres donneront à Marie-Claude une ascendance belge, ce qui rend les recherches compliquées (les noms belges ont été francisés et donc modifiés). De plus, les métiers de ses ascendants sont mariniers et bateliers, et selon les branches, laboureurs, tisserands ou fileuses pour les femmes. Chez les bateliers la difficulté est de suivre leurs déplacements et retrouver le lieu de naissance et des décès.

Pour compléter ses livrets, elle recherche aussi tous les soldats, à quelle guerre ils ont participé, s'ils en sont revenus, s'ils ont été médaillés, déclarés « mort pour la France ». Elle visite ainsi un nombre considérable de sites internet. Et à chaque fois elle fait un petit topo, toujours dans l'idée d'en faire quelque chose de plus important.

Une de ses sœurs (fratrie de 14) lui a aussi demandé de chercher pour elle et son fils, et Marie-Claude a trouvé des bagnards, et deux personnes ayant eu la légion d'honneur. Quelle richesse pour tous ses livrets qui n'en seront que plus attractifs.

Lors de ses recherches sur Geneanet, elle trouve un jour une photo de mariage et « *bingo* » elle reconnait ses grands-parents maternels. Elle prend contact avec le dépositaire, et après plusieurs conversations et échanges, elle s'aperçoit que cette personne est en fait le petit-fils du frère de son grand-père (ils reconnaitront et pourront mettre un nom sur une trentaine de personnes de la photo, seuls les enfants n'ont pu être nommés). Situation identique, Marie-Claude découvrira la petite fille de la sœur de sa grand-mère paternelle.

Merci GENEANET, le partage permet bien des découvertes en fin de compte.

Marie-Claude est aussi allée à Caen, car une arrière-grand-mère (côté paternel) a été considérée « victime civile de guerre » et elle a été très émue de pouvoir accéder à son dossier. *Victime d'un bombardement à Béthune, elle est morte six jours plus tard à l'hôpital militaire. Le frère mort aussi dans le bombardement a été déclarée mort pour la France, mais pas elle !* A Caen, elle a aussi trouvé le dossier d'un lointain cousin de son mari, mort noyé lors de l'évacuation de Dunkerque, en 1940. Lire tous les témoignages d'épouse, d'employeur, de l'administration, de militaires, c'est poignant. Un morceau d'histoire et de vie personnelle qui remonte à la surface.

Une autre sœur de Marie-Claude lui a demandé le lien entre son nom d'épouse et un lien possible avec sa famille. Ça n'a pas été facile car le beau-frère est « muet », « ne connait pas » les noms et prénoms de ses grands-parents maternels et paternels. C'est en fouillant dans les recensements que Marie-Claude trouve le lien. « *bingo* », En fait des arrières-arrières-petits-cousins se sont mariés sans savoir qu'ils étaient parents.

Marie-Claude s'intéresse aussi beaucoup à l'analyse transgénérationnelle, autrefois appelé « psychogénéalogie », et elle a pu démêler quelques répétitions au fil des générations. Le livre « Aie, mes aïeux » lui a permis d'approfondir, puis un travail avec un professionnel a été déterminant pour trouver des non-dits et des secrets de famille, très lourds à porter.

Marie-Claude a déjà fait un livret pour 20 patronymes de sa généalogie et elle continue encore. Dans un an ou deux, elle fera la généalogie de son mari. Du côté de son mari c'est plutôt la Bretagne, autour de Gourin et Brest pour le père et les Ardennes pour la maman.

Cela promet encore quelques heures de découvertes, de déplacements, de nouvelles connaissances. INEPUISABLE ….

Marie-Armelle BOUCARD



Un vieux métier

Le vendeur de merlette

La merlette est le petit oiseau que l'on trouve souvent dessiné sur les armoiries.

« Tout homme descend à la fois d'un roi et d'un pendu » LA BRUYERE, cette citation est familière aux généalogistes qui préfèrent bien sûr descendre d'un roi !!

Ce surnom de « Vendeurs de Merlette » a été donné au XIX^{ème} siècle à des généalogistes complaisants qui inventaient des ascendances blasonnées…totalement fausses, et qui se faisaient rétribuer généreusement.



Certains livres sur les noms de la noblesse sont donc à prendre avec beaucoup de précautions.

Par exemple : l'histoire généalogique et héraldiques des pairs de France, du (faux) chevalier de COURCELLES, Le livre d'or de la noblesse de France du (faux) marquis Claude DRIGON de Magny, Le nobiliaire universel de France, du (faux) vicomte Louis DRIGON de Magny. Le vrai se mêle souvent au faux de manière fort habile, la source n'étant vérifiée que par la légende inventée. Il faut donc utiliser les informations avec précaution et surtout les vérifier à l'aide des textes officiels et en recoupant les sources.

Surtout écartez celles qui sont données sans dates ni lieux.

Si vous voulez trouver le roi dont vous descendez peut-être, rendez-vous sur le site Internet CAPEDIA (descendance capétienne) et la base de données ROGLO (descendance de famille noble).

Au 17ème Siècle, COLBERT met en place des commissions particulières et nomme des intendants chargés de faire des recherches de noblesse de 1666 à 1674 et de 1696 à 1718. (Réformations).

Mais ironie de l'histoire, COLBERT, qui pourtant faisait la chasse aux faux nobles, paya le généalogiste COURCELLES pour assurer qu'il « descendait directement » des rois d'Ecosse, alors qu'il était lui-même de noblesse récente !

Sources : Archives et Cultures /remonter son arbre par internet

Mario LAINE



La vie quotidienne de nos ancêtres

Le dernier repas en liberté de Louis XVI



Le repas de nos ancêtres

Le 14 juillet 1789, la Révolution Française a notamment pour origine…l'alimentation !

Quels plats mangeaient les Français à la fin du XVIIIème siècle ?

Les gens du peuple se contentaient de choux, navets, fèves, laitages, fromages, œufs, couennes de lard, tripes de moutons et de bœufs.

Pour les familles les plus modestes, les céréales sont un aliment de base du quotidien. Mais à cause d'une mauvaise récolte, le prix du blé augmente de manière exponentielle. L'alimentation représente déjà plus de la moitié du pouvoir d'achat de ces ménages.

A la cour de Louis XVI, les plats les plus riches et raffinés sont de mises.

Nous sommes le 24 juin 1791, c'est à l'évêché de Meaux que Louis XVI va passer la nuit, la dernière du retour de Varennes.

Il est 20 heures, le cortège royal progresse lentement sous un soleil de plomb dans les rues étroites de la ville de Meaux. C'est dans le bruit des insultes que le cortège atteint la place St Etienne et le parvis de la cathédrale. La voiture entre dans la cour de l'évêché et s'arrête devant la tour carrée du palais épiscopal.

Il est 20 h, on annonce le souper commandé à LEVALLOIS, le meilleur cuisinier de la ville.

Le roi souffre de la chaleur et contrairement à son habitude, soupe légèrement !

Voici le menu du souper servi par LEVALLOIS à Louis XVI et à sa famille (environ 18 personnes) au soir de cette journée et le prix :

Les potages	6 livres
Les côtelettes de veau glacé	4 livres
Les poulets gras à la tartare	5 livres
La matelote d'anguilles	4 livres
Les maquereaux à la maître d'hôtel	3 livres
Les poulets rôtis et pigeons de volière	3 livres 2 sols
Les lapereaux	3 livres
Les 2 salades	2 livres
Les artichauts à la sauce	1 livre 10 sols
Les artichauts frits	3 livres
Les 2 plats de petits pois	3 livres
Les 2 crèmes à l'anglaise	4 livres
Les 2 assiettées de petits gâteaux d'abricots	3 livres
Les 4 jattes de fraises	4 livres



Les desserts

Les 4 assiettées de sucre	4 livres
Les 2 assiettées de cerises	12 sous
Les assiettées de biscuits et macarons	2 livres 8 sols
Pain pour plusieurs tables	4 livres
Pour le déjeuner, crème et sucre	3 livres
2 assiettées de beure	1 livre 4sols
1 plat d'œufs	1 livre 4 sols
Pour petits pains mollets	1 livre
Pour linge et couvert	6 livres
Plus payer pour le commissionnaire qui a été, la nuit, chercher la crème pour le déjeuner de la reine :	3 livres

Ce fut un souper léger !!!

Soit un total de 76 livres 10 sols

Un rappel :
A l'époque les salaires annuels des ouvriers allaient de **100 à 300 livres** !!

Sources : Archives municipales de Meaux
Pierre GUICHON



Les surprises de nos arbres

Les changements de noms

Une branche s'interrompt sans raison, et si votre ancêtre avait changé de nom ?

NAPOLEON, lorsqu'il était élève à l'école de Brienne a subi des railleries autour de son nom. Est-ce pour cela que lorsqu'il devient premier Consul il promulgue la **loi du 11 germinal an XI (1er avril 1803)** ?

Cette loi permet le changement de nom pour « toute personne qui aura quelque raison de changer de nom ». Cependant le Conseil d'Etat peut refuser et aucun recours ne sera possible.

Le 2 juillet 1923 une loi autorise le « relèvement » du patronyme d'un parent « Mort pour la France » qui n'a pas de descendance. Cela permettait à ces noms de famille de ne pas s'éteindre.

La loi du 6 avril 1950 autorise la francisation du nom, soit par décret notifiant la naturalisation ou par décret spécial (exemples : Bianchi… Blanc, Neustadt …Neuville).

La loi du 8 janvier 1993 simplifie la procédure de la Direction des affaires civiles et mentionne que « toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut demander à changer de nom » (Conseil d'Etat pour les cas difficiles). Cette loi permet, entre autres, de ne pas laisser disparaître un nom de famille chargé de mémoire et d'histoire.

La procédure n'est pas très couteuse mais elle reste longue.

Les délais habituels de traitement par les services administratifs sont de l'ordre de trois ans. Les autorisations sont ensuite délivrées sous la forme d'un décret publié au Journal Officiel.

Une idée reçue assez répandue est qu'on ne peut changer qu'une seule lettre dans le nom. En fait tout est permis :

- suppression d'une lettre : Le Merdy… Le Mery, Bordel…**Borel ou Borde**, Vachier… **Vacher**
- ajout d'une lettre : Rat…**Prat**, Chion… **Chinon,** Bossu… **Boissu**
- modification d'une lettre : Couillard…**Gouillard**, Merda…**Merra**, Boudin…**Boulin**, Trocon…**Tromon**
- anagramme : Larbi…**Ribal**, Ben Saîd… **Dabiens**, Lecul…Lucel, Salot…**Tolas**
- suppression d'une partie du nom : Assasin…**Assas**, Cornichon…**Cornic**

Pour donner une apparence noble : Gasnier devient **Gasnier du Fresne**, Seguier s'allonge en **Seguier d'Agoult**.

Molière, tourna en dérision cette manie fréquente chez les notables d'utiliser le nom de leur terre au lieu du leur par cette réplique de l'Ecole des femmes :

« Je sais un paysan qu'on appelait GROS-PIERRE
Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux
Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux »

Sources : Larousse de la généalogie
Marie-Hélène GARNIER

Le Calendrier Républicain : de l'an II à l'an XIV

MOIS REPUBLICAINS	AN II 1793-1794	AN III 1794-1795	AN IV 1795-1796	AN V 1796-1797	AN VI 1797-1798	AN VII 1798-1799
1er Vendémiaire	22 sept. 1793	22 sept. 1794	23 sept. 1795	22 sept. 1796	22 sept. 1797	22 sept. 1798
15 Vendémiaire	6 oct. 1793	6 oct. 1794	7 oct. 1795	6 oct. 1796	6 oct. 1797	6 oct. 1798
1er Brumaire	22 oct. 1793	22 oct. 1794	23 oct. 1795	22 oct. 1796	22 oct. 1797	22 oct. 1798
15 Brumaire	5 nov. 1793	5 nov. 1794	6 nov. 1795	5 nov. 1796	5 nov. 1797	5 nov. 1798
1er Frimaire	21 nov. 1793	21 nov. 1794	22 nov. 1795	21 nov. 1796	21 nov. 1797	21 nov. 1798
15 Frimaire	5 déc. 1793	5 déc. 1794	6 déc. 1795	5 déc. 1796	5 déc. 1797	5 déc. 1798
1er Nivôse	21 déc. 1793	21 déc. 1794	22 déc. 1795	21 déc. 1796	21 déc. 1797	21 déc. 1798
15 Nivôse	4 janv. 1794	4 janv. 1795	5 janv. 1796	4 janv. 1797	4 janv. 1798	4 janv. 1799
1er Pluviôse	20 janv. 1794	20 janv. 1795	21 janv. 1796	20 janv. 1797	20 janv. 1798	20 janv. 1799
15 Pluviôse	3 févr. 1794	3 févr. 1795	4 févr. 1796	3 févr. 1797	3 févr. 1798	3 févr. 1799
1er Ventôse	19 févr. 1794	19 févr. 1795	20 févr. 1796	19 févr. 1797	19 févr. 1798	19 févr. 1799
15 Ventôse	5 mars 1794	5 mars 1795	5 mars 1796	5 mars 1797	5 mars 1798	5 mars 1799
1er Germinal	21 mars 1794	21 mars 1795	21 mars 1796	21 mars 1797	21 mars 1798	21 mars 1799
15 Germinal	4 avril 1794	4 avril 1795	4 avril 1796	4 avril 1797	4 avril 1798	4 avril 1799
1er Floréal	20 avril 1794	20 avril 1795	20 avril 1796	20 avril 1797	20 avril 1798	20 avril 1799
15 Floréal	4 mai 1794	4 mai 1795	4 mai 1796	4 mai 1797	4 mai 1798	4 mai 1799
1er Prairial	20 mai 1794	20 mai 1795	20 mai 1796	20 mai 1797	20 mai 1798	20 mai 1799
15 Prairial	3 juin 1794	3 juin 1795	3 juin 1796	3 juin 1797	3 juin 1798	3 juin 1799
1er Messidor	19 juin 1794	19 juin 1795	19 juin 1796	19 juin 1797	19 juin 1798	19 juin 1799
15 Messidor	3 juill. 1794	3 juill. 1793	3 juill. 1796	3 juill. 1797	3 juill. 1798	3 juill. 1799
1er Thermidor	19 juill. 1794	19 juill. 1795	19 juill. 1796	19 juill. 1797	19 juill. 1798	19 juill. 1799
15 Thermidor	2 août 1794	2 août 1795	2 août 1796	2 août 1797	2 août 1798	2 août 1799
1er Fructidor	18 août 1794	18 août 1795	18 août 1796	18 août 1797	18 août 1798	18 août 1799
15 Fructidor	1er sept. 1794	1er sept. 1795	1er sept. 1796	1er sept. 1797	1er sept. 1798	1er sept. 1799
5ème jour complémentaire	21 sept. 1794	21 sept. 1795	21 sept. 1796	21 sept. 1797	21 sept. 1798	21 sept. 1799
6ème jour complémentaire		22 sept. 1795				22 sept. 1799

MOIS REPUBLICAINS	AN VIII 1799-1800	AN IX 1800-1801	AN X 1801-1802	AN XI 1802-1803	AN XII 1803-1804	AN XIII 1804-1805	AN XIV 1805
1er Vendémiaire	23 sept. 1799	23 sept. 1800	23 sept. 1801	23 sept. 1802	24 sept. 1803	23 sept. 1804	23 sept. 1805
15 Vendémiaire	7 oct. 1799	7 oct. 1800	7 oct. 1801	7 oct. 1802	8 oct. 1803	7 oct. 1804	7 oct. 1805
1er Brumaire	23 oct. 1799	23 oct. 1800	23 oct. 1801	23 oct. 1802	24 oct. 1803	23 oct. 1804	23 oct. 1805
15 Brumaire	6 nov. 1799	6 nov. 1800	6 nov. 1801	6 nov. 1802	7 nov. 1803	6 nov. 1804	6 nov. 1805
1er Frimaire	22 nov. 1799	22 nov. 1800	22 nov. 1801	22 nov. 1802	23 nov. 1803	22 nov. 1804	22 nov. 1805
15 Frimaire	6 déc. 1799	6 déc. 1800	6 déc. 1801	6 déc. 1802	7 déc. 1803	6 déc. 1804	6 déc. 1805
1er Nivôse	22 déc. 1799	22 déc. 1800	22 déc. 1801	22 déc. 1802	23 déc. 1803	22 déc. 1804	22 déc. 1805
15 Nivôse	5 janv. 1800	5 janv. 1801	5 janv. 1802	5 janv. 1803	6 janv. 1804	5 janv. 1805	
1er Pluviôse	21 janv. 1800	21 janv. 1801	21 janv. 1802	21 janv. 1803	22 janv. 1804	21 janv. 1805	
15 Pluviôse	4 févr. 1800	4 févr. 1801	4 févr. 1802	4 févr. 1803	5 févr. 1804	4 févr. 1805	
1er Ventôse	20 févr. 1800	20 févr. 1801	20 févr. 1802	20 févr. 1803	21 févr. 1804	20 févr. 1805	
15 Ventôse	6 mars 1800	6 mars 1801	6 mars 1802	6 mars 1803	6 mars 1804	6 mars 1805	
1er Germinal	22 mars 1800	22 mars 1801	22 mars 1802	22 mars 1803	22 mars 1804	22 mars 1805	
15 Germinal	5 avril 1800	5 avril 1801	5 avril 1802	5 avril 1803	5 avril 1804	5 avril 1805	
1er Floréal	21 avril 1800	21 avril 1801	21 avril 1802	21 avril 1803	21 avril 1804	21 avril 1805	
15 Floréal	5 mai 1800	5 mai 1801	5 mai 1802	5 mai 1803	5 mai 1804	5 mai 1805	
1er Prairial	21 mai 1800	21 mai 1801	21 mai 1802	21 mai 1803	21 mai 1804	21 mai 1805	
15 Prairial	4 juin 1800	4 juin 1801	4 juin 1802	4 juin 1803	4 juin 1804	4 juin 1805	
1er Messidor	20 juin 1800	20 juin 1801	20 juin 1802	20 juin 1803	20 juin 1804	20 juin 1805	
15 Messidor	4 juill. 1800	4 juill. 1801	4 juill. 1802	4 juill. 1803	4 juill. 1804	4 juill. 1805	
1er Thermidor	20 juill. 1800	20 juill. 1801	20 juill. 1802	20 juill. 1803	20 juill. 1804	20 juill. 1805	
15 Thermidor	3 août 1800	3 août 1801	3 août 1802	3 août 1803	3 août 1804	3 août 1805	
1er Fructidor	19 août 1800	19 août 1801	19 août 1802	19 août 1803	19 août 1804	19 août 1805	
15 Fructidor	2 sept. 1800	2 sept. 1801	2 sept. 1802	2 sept. 1803	2 sept. 1804	2 sept. 1805	
5ème jour complément.	22 sept. 1800	22 sept. 1801	22 sept. 1802	22 sept. 1803	22 sept. 1804	22 sept.1805	
6ème jour complément.				23 sept. 1803			



De Windows 10 à Windows 11

Si votre ordinateur portable ou de bureau ne remplit pas les conditions pour passer de Windows 10 à Windows 11, vous allez au-devant de gros problèmes.

Mais il y a des solutions :
Tout d'abord votre ordinateur pourra continuer à fonctionner sous Windows 10 mais il n'y aura plus de mises-à-jour de ce système d'exploitation dans quelques mois (septembre 2026 ?). Votre ordinateur sera alors beaucoup plus vulnérable aux virus informatiques.

Vous pensez alors qu'il suffira d'avoir un bon anti-virus pour être protégé. C'est hélas faux car les failles du système ne seront pas systématiquement comblées par l'anti-virus.

Quelques solutions existent pour forcer l'installation de Windows 11 sur un PC qui ne remplit pas les conditions pour le recevoir. Est-ce fiable ? Nous n'avons pas assez de recul pour en juger.

Par contre, il existe une autre solution très fiable, changer de système d'exploitation : passer de Windows à Linux. Linux est un système d'exploitation libre et donc gratuit que l'on dit insensible aux virus. Il a aussi l'avantage de demander beaucoup moins de ressources matérielles pour fonctionner (espace disque et mémoire). Enfin il est beaucoup moins intrusif que les produits MICROSOFT comme Windows. Surtout, Linux est gratuit ainsi que les logiciels courants qu'il utilise (voir au paragraphe qui suit).

Avec Linux que peut-on faire ? Tout comme avec Windows.

Pas de suite Office (Word, Excel) mais la suite Libre Office (Traitement de texte, Tableur, Base de données et dessin) nombreux logiciels de messagerie et de gestion de photos.

Pour Internet : pas de Edge (Microsoft) mais plusieurs navigateurs au choix comme par exemple Firefox.

Quant aux logiciels de généalogie :
• **Heredis** ne fonctionne pas encore de façon native sur Linux mais une passerelle existe : utiliser Wine ou PlayOnLinux (Expérimental). Résultats variables et à apprécier d'ici quelques semaines.
• **Généatique** : fonctionne de façon native sur Linux depuis mars 2026
• **Ancestris** est un logiciel de généalogie conçu pour être multiplateformes car il est écrit en Java. Il fonctionne donc nativement sous Linux. Autre bonne nouvelle, il est gratuit, performant et parfaitement à jour par rapport à la norme Gedcom.
D'une manière générale, l'Europe se dirige vers la généralisation de Linux comme système d'exploitation pour accroître l'indépendance au regard des produits américains (Google, Amazone, Facebook et Microsoft).
Cerise sur le gâteau, Linux a été inventé par un européen (l'étudiant finlandais Linus Torvalds) qui en a fait cadeau à la communauté des développeurs de Linux ce qui explique sa gratuité. Il est de plus en plus utilisé.

Aventure à suivre !

Peter YREZAM



Concours

Le CGR organise pour la prochaine gazette un concours doté d'un prix :

un voyage en Suisse pour rechercher dans les archives de la banque ROTHSCHILD, si vous avez des ancêtres qui y ont déposé de l'argent.

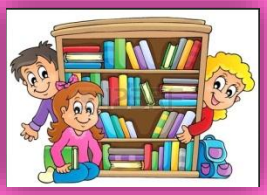
Le thème du concours sera transmis ultérieurement par mail.

L'équipe de la Gazette



Chaque premier lundi du mois : **entraide** de 10h à 12h pour tous et le samedi de 15h à 17h pour ceux qui sont indisponibles en semaine.
Vous trouverez toujours quelqu'un pour vous aider.
Rendez-vous : salle LE FRENE à Sarzeau

Bibliothèque



Vous pouvez tranquillement chez vous choisir le livre que vous voulez emprunter à la bibliothèque. Pour cela, connectez-vous au site cgrhuys56.org et cliquez sur l'onglet bibliothèque.



Vous obtenez les listes selon les thèmes (Bretagne, généalogie, histoire, la revue Historia, jeunesse, la revue Chaloupe, des guides, la revue Française de Généalogie …).

Thèmes abordés	nombre
Bretagne	37
Généalogie	53
Histoire	31
Revue Historia	48
Livres jeunesse	9
Revue La Chaloupe	60
Guide de généalogie	21
Revue Française de généalogie	74
soit environ 350 livres et revues	

Vous relevez ensuite les références du livre puis vous contactez Marie-Armelle BOUCARD (mabsarzeau@orange.fr) ou Patricia GUERTON (guerton8@aol.com). Vous leur communiquez les références.
Vous pourrez ensuite récupérer le ou les livres, salle LE FRESNE (lors d'un cours ou entraide).

Pour info :
Tous les livres ont été classés par thème, référencés et vous pouvez trouver le descriptif et/ou résumé et la couverture de chaque livre pour vous aider à choisir.

Directeur de la publication : Jean-Pierre MAZERY

Comité de Rédaction

Rédactrice en chef : Françoise PINSARD
Rédactrice adjointe : Marie-Hélène GARNIER
Mise en page et illustrations : Marie-Claude STERVINOU
Comité de lecture : Marie-Armelle BOUCARD
Georges LAYEC



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale de France :
ISSN **3074-4342**